

suivre la route qui est indiquée par la nature même, ou plutôt par la Providence.

On défend ici la bouillie aux enfans jusqu'à l'âge de sept ou huit mois. Pendant tout ce tems, le lait de Nourrice leur suffit : en ne prenant que cette nourriture, ils seront moins sujets aux vers & à d'autres maladies. La bouillie ordinaire n'a nullement l'approbation de notre Auteur : il en détaille les défauts, aussi-bien que la manière très-mal-propre & très-brusque dont on la donne. « Que l'enfant ait faim ou non, qu'il » en veuille ou qu'il n'en veuille pas, il faut, » malgré lui, qu'il l'avale. En vain il la rejette, » sa Nourrice la lui repousse impitoyablement » avec le doigt, ou avec la cuiller, & profite » de l'instant où ses cris lui font ouvrir la bouche, pour la lui repousser jusques dans l'œsophage; de sorte qu'elle ne le croit nourri que » quand il est presque suffoqué. »

Mr. Des-Effarts préfère une bouillie plus simple : elle se fait avec la mie d'un pain ou il entre que de la fleur de froment : on écrase cette mie dans un linge blanc, on la délaye peu-à-peu avec le lait froid, jusqu'à ce qu'il ne reste aucun grumeau; & avant que de donner ce mélange à l'enfant, on le chauffe un peu en l'exposant à un feu très-doux. Il seroit encore mieux de dissoudre la mie de pain dans de l'eau bien chaude, & d'y verser ensuite le lait qu'on ne devoit employer qu'au sortir de la vache. Dans les commencemens, il suffisoit de donner cette nourriture une fois le jour, avant le coucher de l'enfant. Quand on est sûr qu'il la digère bien, on pourroit la lui donner une seconde fois vers les dix ou onze heures du matin; jamais davantage.

Nous entrons dans ces détails, pour faire con-

noître